

**Code de conduite
sur le thème de cybersécurité
établi par
les Aérodrodromes de Suisse**

Préambule

Tenant compte des besoins et des exigences de leurs Clients,

Tenant compte du fait que la communication électronique, d'une part, accroît l'efficacité, mais, d'autre part, exige la prise de conscience de toutes les parties, afin de garantir la sécurité des communications,

Considérant que les systèmes spécifiques à l'aviation peuvent contenir des informations sensibles et/ou exécuter des processus critiques,

Considérant que les systèmes spécifiques à l'aviation sont souvent utilisés en continu et sont pertinents pour un grand nombre d'entreprises et de particuliers,

Considérant que, outre les dispositions suisses relatives à la protection des données, en particulier la Loi fédérale sur la protection des données (LPD, RS 235.1), le Règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (UE) 2016/679 (RGPD) peut également être applicable selon la situation,

Et concluant que l'objectif est d'assurer la sûreté et la sécurité de l'exploitation des Aérodrodromes afin de préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des systèmes et des données concernés,

Les **Aérodrodromes de Suisse** s'engagent à atteindre les **objectifs de qualité** suivants lors de l'utilisation des systèmes électroniques d'information et de communication et lors de traitement des données :

1. *L'Aérodrodrome a mis en œuvre un ensemble de mesures de cybersécurité intégrées dans son concept de sûreté et fondées sur une approche de gestion des risques qui tient compte à la fois des risques identifiés à l'échelle nationale ainsi que de ceux applicables au niveau organisationnel ou des processus opérationnels.*
2. *L'Aérodrodrome maintient une culture de cybersécurité : Son personnel est conscient des risques, travaille de manière coordonnée en fonction du besoin de connaître (principe « need-to-know »), reçoit une formation spécifique et les approbations connexes et maintient un niveau d'expertise adéquat.*
3. *Les données relatives aux Clients traitées par l'Aérodrodrome, par exemple par utilisation d'un outil en ligne mis à disposition par l'Aérodrodrome ou par un échange de messages, sont traitées avec le plus grand soin.*
4. *Afin d'assurer notamment la protection des données personnelles, l'Aérodrodrome dispose de mesures et de processus à la fois techniques et organisationnels.*
5. *Toutes les données traitées et/ou stockées par l'Aérodrodrome sont exclusivement stockées pour l'usage auquel elles sont destinées. Les données personnelles ne sont conservées que pour la durée permise par la loi afin de fournir les services de l'Aérodrodrome au Client ou pour se conformer aux obligations légales de l'Aérodrodrome et pour éviter toute utilisation abusive.*
6. *Toutes les données traitées par l'Aérodrodrome seront effacées conformément aux dispositions légales dès que le consentement à leur traitement est révoqué ou que d'autres raisons d'utiliser et de stocker les données ne sont plus valables (en particulier dès que la finalité spécifique du traitement des données n'est plus valable).*
7. *A l'exception des obligations légales ou judiciaires et des travaux de maintenance et de mise à jour liés à l'informatique, les données personnelles du Client et des personnes associées ne sont pas transmises à des tiers. L'Aérodrodrome conclut des accords de non-divulgaration avec des tiers (fournisseurs, personnel de maintenance, etc.) afin d'améliorer la protection des données du Client.*
8. *En cas d'incident informatique, l'Aérodrodrome dispose de moyens d'intervention adéquats dans le cadre de son plan global de gestion des urgences et de crises.*
9. *L'Aérodrodrome entretient des liens avec les autorités nationales suisses pour le signalement, l'évaluation, l'intervention et la surveillance des menaces liées aux incidents informatiques.*
10. *L'Aérodrodrome travaille en étroite collaboration avec ses Clients et partenaires en matière de cybersécurité afin de mieux cerner et atténuer les risques potentiels et de mieux cerner les besoins de ses Clients et partenaires. Cet échange d'informations n'a lieu qu'avec des partenaires dignes de confiance et tient compte du caractère sensible de ces informations.*